

## **Motion votée par le conseil de la FSI**

Le projet de loi relatif à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche ne prévoit aucun moyen supplémentaire, alors qu'une augmentation des moyens et un volet de programmation budgétaire sont indispensables pour permettre au service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de remplir ses missions, objectif mis très fortement en danger par l'application des RCE (responsabilités et compétences élargies).

Une authentique politique publique en faveur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche doit permettre de maintenir une offre de formation complète et ouverte à tous ; elle doit également veiller à sécuriser les carrières de ses personnels et, notamment, mettre en place un plan de résorption des dizaines de milliers d'emplois précaires qui se sont développés ces dernières années.

Les membres du conseil de la Faculté des Sciences et Ingénierie de l'Université Paul Sabatier à Toulouse réclament une véritable rupture avec les politiques précédentes et exigent l'ouverture de négociations destinées à remplacer le Pacte Recherche et la loi LRU par une loi d'orientation et de programmation à la hauteur des besoins nécessaires à l'accomplissement des missions de service public.

Mardi 16 avril 2013 (14 pour, 4 abstentions, 7 contre)